

Déclaration du Ministre de l'Union des Comores

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Environnement, du développement durable et de la transition écologique

Excellence Monsieur le président de la conférence ministérielle africaine sur l'environnement ;

Excellence, Madame la Directrice Exécutive de l'UNEP,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations,

Honorable invités,

Mesdames, Messieurs,

Au nom de mon pays, l'Union des Comores, je tiens tout d'abord à exprimer nos sentiments de gratitude au Gouvernement et au peuple de la Cote d'Ivoire, pour l'accueil chaleureux et fraternel qui nous a été réservé, depuis notre arrivée dans ce beau pays.

Je saisis cette occasion pour renouveler nos remerciements à l'UNEP pour l'appui multiforme fourni à mon pays dans la mise en œuvre des différents projets.

Je voudrais aussi féliciter, très chaleureusement, le président de l'AMCEN, d'avoir été investi de la confiance de diriger les travaux de cette Conférence.

Mesdames, Messieurs,

La Communauté internationale a posé les bases pour une transition d'un monde de développement conventionnel, à celui de développement durable. Cette transition n'est plus un choix, mais la condition pour la survie de l'Humanité.

Le principal défi est de faire en sorte que la mondialisation soit une force positive pour tous les peuples et pour les générations présentes et futures.

La vision commune qui nous anime est celle d'un développement universel équitable et respectueux des limites écologiques.

De nombreux instruments juridiques internationaux, de référence à des principes universels ont été générés, des cadres institutionnels et d'autres outils de mise en œuvre ont été créés pour traduire cette vision, à travers une volonté collective.

C'est sur cette base que notre sous-région doit puiser ses positions communes et les porter d'une même voix pour relever les défis parmi lesquelles se trouve :

- La perte de la couverture forestière
- La gestion durable et intégrée des terres et des zones côtières,
- La gouvernance des océans, de l'Agriculture durable et la gestion intégrée des ressources en eau pour ne citer que celles-là.

Nous avons l'obligation d'agir d'une manière collective pour relever tous ses défis.

Mesdames, Messieurs,

L'Union des Comores fait partie, à l'échelle mondiale, des 20 îles caractérisées par des taux d'endémismes spécifiques élevés de sa biodiversité. Ce potentiel naturel, encore mal connu, est menacé d'extinction en raison de la dégradation généralisée et continue des milieux naturels exacerbée, d'une part, par la forte pression d'origine anthropique sur les ressources naturelles et ses écosystèmes et, d'autre part, par les aléas hydrométéorologiques. Entre 1973 et 1983, les forêts ont diminué en moyenne de 54% au profit de l'agriculture. Sur 112 000 hectares de terre cultivables, 57,5 % sont dégradées.

Depuis 2016, le Gouvernement de l'union des Comores a placé la protection de l'environnement, le développement de l'économie bleue et verte, et la diversification des financements innovants pour l'environnement au cœur de sa politique « Plan Comores émergent ».

Sur le plan de la Gouvernance environnementale

- Le pays s'est doté d'un cadre politique et juridique dans le domaine de la gestion des aires protégées et de la gestion forestière renforçant ainsi la protection et la résilience écologique de ses écosystèmes naturels et des services écosystémiques.

En effet, mon pays a renforcé sa protection et sa résilience écologique en classant 27% de sa superficie terrestre et 6% de ses eaux marines en parcs nationaux.

En matière d'investissement pour l'environnement

- Depuis 2016 à nos jours, le pays a mobilisé auprès des partenaires financiers plus de 75 millions d'Euros de financements en faveur de l'environnement.
- La protection de la grande muraille bleue accompagnée de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est une opportunité pour notre pays d'accéder à des financements innovants et stimuler le développement d'une économie bleue régénératrice et durable qui bénéficie directement à la population comorienne.

Des avancées notables sont réalisées

Mon pays a:

- développé sa stratégie nationale sur l'économie bleue dans un objectif de revitalisation dynamique et durable de l'économie comorienne.
- élaboré sa stratégie contre la pollution des déchets plastiques marins en 2023 avec l'appui de la Convention de Nairobi.
- adopté un plan d'action nationale de lutte contre la désertification.
- mis en place un plan national sur la neutralité des dégradations des terres
- adopté un plan national de gestion intégrée des ressources en eau.

- été le leader au niveau africain pour porter la transition de l'Afrique vers l'économie bleue. En effet, Le 14 juin 2023, et sous la Présidence de l'Union Africaine, le pays a organisé « la conférence ministérielle sur l'économie bleue et l'action climatique en Afrique » ayant abouti à la **déclaration de Moroni 2023.**

Mesdames, Messieurs,

Les problématiques environnementales en général et de lutte contre la dégradation des terres en particulier impliquent une réflexion globale, une mobilisation de tous les acteurs et un engagement collectif pour une action inclusive, holistique et durable.

Nous avons l'obligation de persévérer dans cette dynamique malgré les multiples défis auxquels nous sommes confrontés.

Pour finir, je présente mes sincères remerciements à l'endroit des partenaires techniques et financiers dont l'appui a été indispensable pour la tenue de cet évènement.

Je salue aussi, les délégations des pays membres pour leurs parfaites adhésions et leurs soutiens sans faille à ce processus.

Vive la coopération régionale.

Je vous remercie.